



BASE DE DONNÉES PUBLIQUE DES MÉDICAMENTS

Visiter [medicaments.gouv.fr]

Fiche info

Résumé des caractéristiques du produit

Notice

SOMMAIRE

Description médicament
Informations
Utilisation
Effets indésirables
Conservation
Info. supplémentaires

NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale - Notice patient

ANSM - Mis à jour le : 08/02/2021

Dénomination du médicament

NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale

Nicotine

Encadré

Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Vous devez toujours utiliser ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.
- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous n'avez pas réussi à arrêter de fumer après 6 mois de traitement par NICOTINE EG.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale ?
3. Comment utiliser NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique : Médicaments utilisés dans la dépendance tabagique, Code ATC : N07BA01.

NICOTINE EG est utilisé pour aider les fumeurs à arrêter leur consommation de tabac. Il s'agit d'un traitement de type « traitement de substitution nicotinique » (TSN).

NICOTINE EG soulage les symptômes du sevrage nicotinique que l'on ressent lorsque l'on arrête de fumer, notamment les envies irrésistibles de fumer. Lorsque l'organisme est brutalement privé de nicotine apportée par le tabac, il ressent différents types de sensations désagréables, appelées symptômes de sevrage. L'utilisation de NICOTINE EG permet de prévenir ou de réduire ces sensations désagréables et ces envies irrésistibles de fumer. Ces effets sont obtenus grâce à la petite quantité de nicotine que l'organisme continue de recevoir pendant une courte période. NICOTINE EG est moins nocif que le tabagisme. En effet, il ne contient ni goudron, ni monoxyde de carbone, ni autres toxines présentes dans la fumée de cigarette.

Afin d'augmenter vos chances d'arrêter de fumer, bénéficiez d'un service de conseils et d'accompagnement, si possible.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale ?

N'utilisez jamais NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale

- si vous êtes allergique à la nicotine ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6 ;
- si vous avez moins de 18 ans ;
- si vous n'avez jamais fumé.

Avertissements et précautions

Contactez votre médecin si vous présentez l'un des symptômes suivants. Vous pouvez prendre NICOTINE EG, mais vous devez en discuter préalablement avec votre médecin si vous présentez :

- des antécédents récents (< 3 mois) de crise cardiaque ou d'accident vasculaire cérébral,
- une douleur thoracique (angine de poitrine instable), ou une angine de poitrine stable,
- un problème cardiaque affectant votre fréquence ou votre rythme cardiaque,
- une hypertension artérielle qui n'est pas contrôlée par les médicaments,
- des antécédents de réactions allergiques s'étant manifestés par un gonflement des lèvres, du visage et de la gorge (œdème de Quincke) ou des éruptions cutanées associées à des démangeaisons (urticaire). Il arrive que l'utilisation d'une TSN déclenche ce type de réaction,

- une insuffisance hépatique sévère ou modérée,
- une insuffisance rénale sévère,
- un diabète,
- une hyperthyroïdie,
- une tumeur de la glande surrénale (phéochromocytome),
- un ulcère de l'estomac ou du duodénum,
- une œsophagite.

NICOTINE EG ne doit pas être utilisé par les non-fumeurs.

Enfants et adolescents

Ne pas donner ce médicament aux enfants et aux adolescents.

Autres médicaments et NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance. Ceci est particulièrement important si vous prenez des médicaments contenant :

- de la théophylline pour traiter l'asthme,
- de la tacrine pour traiter la maladie d'Alzheimer,
- de la clozapine pour traiter la schizophrénie,
- du ropinirole pour traiter la maladie de Parkinson.

NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale avec des aliments et boissons

S'abstenir de manger et de boire lors de la pulvérisation buccale.

Grossesse, allaitement et fertilité

Il est très important d'arrêter de fumer au cours de la grossesse car cela peut ralentir la croissance de votre bébé. Cela peut également entraîner un accouchement prématuré ou des morts fœtales tardives. Il est conseillé d'arrêter de fumer sans utiliser de médicaments contenant de la nicotine. Si vous ne parvenez pas à arrêter de fumer sans traitement de substitution nicotinique, NICOTINE EG peut être utilisé après avoir consulté le professionnel de santé qui suit votre grossesse, votre médecin de famille, ou un médecin d'un centre spécialisé dans l'aide aux personnes souhaitant arrêter de fumer.

L'utilisation de NICOTINE EG doit être évitée pendant l'allaitement car la nicotine passe dans le lait maternel et peut affecter votre enfant. Si votre médecin vous a recommandé d'utiliser NICOTINE EG, la dose doit être prise juste après la tétée et un intervalle de 2 heures doit être respecté entre une pulvérisation buccale et la tétée suivante.

Fumer augmente le risque d'infertilité chez la femme et chez l'homme. Les effets de la nicotine sur la fertilité sont inconnus.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Aucun effet n'a été observé sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines.

NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale contient de l'éthanol

Ce médicament contient de 7 mg d'éthanol (alcool) dans chaque pulvérisation. La quantité d'une pulvérisation de ce médicament est équivalente à moins de 1 m de bière ou 1 ml de vin. Les faibles quantités d'alcool dans ce médicament n'auront pas d'effet perceptible.

NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale contient du sodium

Ce médicament contient moins de 1 mmol (23 mg) de sodium par pulvérisation, c.-à-d. qu'il est essentiellement « sans sodium ».

NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale contient du propylène glycol

Ce médicament contient 10,5 mg de propylène glycol par pulvérisation.

NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale contient de l'alcool benzylique Ce médicament contient 0,018 mg d'alcool benzylique par pulvérisation. L'alcool benzylique peut provoquer des réactions allergiques et une légère irritation locale.

Demandez conseil à votre médecin ou pharmacien si vous êtes enceinte ou si vous allaitez or si vous souffrez d'une pathologie du foie ou du rein. C'est parce que de grandes quantités d'alcool benzylique peuvent s'accumuler dans votre corps et peuvent causer des effets indésirables (appelés « acidose métabolique »)

3. COMMENT UTILISER NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale ? ↑

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Les sujets de moins de 18 ans ne doivent pas utiliser NICOTINE EG.

Au cours du traitement par NICOTINE EG, vous devez impérativement vous abstenir de fumer.

Le tableau suivant indique le calendrier détaillé recommandé pour NICOTINE EG.

<p>Etape 1 : Semaines 1 à 6 Utilisez 1 ou 2 pulvérisations aux moments habituels de consommation de tabac ou en cas d'envie irrésistible de fumer. Commencez par une pulvérisation, et si l'envie de fumer ne disparaît pas après quelques minutes, utilisez une deuxième pulvérisation. Si 2 pulvérisations sont nécessaires, les doses ultérieures peuvent comporter 2 pulvérisations consécutives. La plupart des fumeurs doivent utiliser environ 1 ou 2 pulvérisations toutes les 30 minutes à 1 heure. Par exemple, en cas de consommation moyenne de 15 cigarettes par jour, il convient d'utiliser 1 à 2 pulvérisations au moins 15 fois par jour. Ne pas utiliser plus de 2 pulvérisations par prise ou 4 pulvérisations par heure pendant 16 heures. La dose maximale est de 64 pulvérisations sur 16 heures, par période de 24 heures.</p> <p>Etape 2 : Semaines 7 à 9 Commencez à réduire le nombre quotidien de pulvérisations. A la fin de la Semaine 9, le nombre moyen de pulvérisations que vous utilisez par jour doit être égal à la MOITIE de celui de l'Etape 1.</p> <p>Etape 3 : Semaines 10 à 12 Continuez à réduire le nombre quotidien de pulvérisations de manière à atteindre un nombre maximal de 4 pulvérisations par jour à la Semaine 12. Lorsque vous n'utilisez plus que 2 à 4 pulvérisations par jour, vous pouvez arrêter d'utiliser NICOTINE EG.</p>
--

Lorsque le traitement s'arrête, vous pouvez être tenté(e) de fumer de nouveau. Gardez un pulvérisateur en réserve, car l'envie de fumer peut réapparaître brutalement. Si vous avez une envie irrésistible de fumer, utilisez une ou deux pulvérisations si les effets d'une seule pulvérisation sont insuffisants au bout de quelques minutes.

Normalement, vous pouvez prendre NICOTINE EG pendant 3 mois, mais pas pendant plus de 6 mois.

Consultez votre médecin si vous avez besoin d'utiliser NICOTINE EG pendant plus de 6 mois.

Suivez les instructions pour vous assurer d'utiliser le pulvérisateur buccal NICOTINE EG correctement.

Chargement du distributeur

Lors de la première utilisation du pulvérisateur buccal NICOTINE EG, il faut commencer par amorcer le vaporisateur. Tenez le pulvérisateur en éloignant l'embout de vous-même et des adultes, enfants et animaux qui sont à proximité. Avec l'index, appuyez 3 fois sur la partie supérieure du distributeur jusqu'à apparition d'une brume fine. Après 2 jours sans utilisation, il peut être nécessaire de répéter cette procédure de chargement du pulvérisateur.

Utilisation du distributeur

1. Après l'amorçage, placez l'embout du pulvérisateur aussi près que possible de la bouche ouverte.
2. Appuyez sur la partie supérieure du pulvérisateur pour libérer une dose dans votre bouche, en évitant les lèvres.
3. Dirigez le tube de pulvérisation entre la joue et la gencive inférieure/les dents, en visant vers l'intérieur de la joue, en évitant les lèvres.

Ne pas inhaler lors de la pulvérisation afin que le produit n'entre pas dans vos voies respiratoires.

Pour de meilleurs résultats, évitez de déglutir pendant les quelques secondes qui suivent la pulvérisation.

Prendre soin de ne pas vaporiser le contenu du pulvérisateur buccal vers les yeux. En cas de vaporisation dans les yeux, rincer abondamment à l'eau.

Ne pas manger ni boire lors de la pulvérisation.

Si vous avez utilisé plus de NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale que vous n'auriez dû

Un surdosage en nicotine peut se produire si vous fumez pendant que vous utilisez NICOTINE EG.

Si un enfant utilise NICOTINE EG ou si vous avez utilisé plus de NICOTINE EG que vous n'auriez dû, contactez votre médecin ou rendez-vous immédiatement à l'hôpital le plus proche. Les doses de nicotine tolérées par les fumeurs adultes lors du traitement peuvent provoquer une intoxication sévère, voire mortelle, chez les enfants.

Les symptômes du surdosage sont l'envie de vomir (nausées), les vomissements, l'excès de salive, les douleurs à l'estomac, la diarrhée, les sueurs, les maux de tête, les étourdissements, la diminution de l'acuité auditive et une faiblesse générale. A doses élevées, ces symptômes peuvent s'accompagner d'une pression artérielle basse, d'un pouls faible et irrégulier, d'une gêne respiratoire, d'une fatigue extrême, d'un collapsus cardiovasculaire et de convulsions.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ? ↴

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

NICOTINE EG peut produire les mêmes effets indésirables que les autres formes de nicotine. En général, les effets indésirables sont liés à la dose que vous prenez.

Effets liés à l'arrêt du tabac (sevrage nicotinique)

Certains des effets indésirables que vous présentez lorsque vous arrêtez de fumer peuvent être des symptômes de sevrage dus à la réduction des apports nicotiques.

Ces effets comprennent :

- irritabilité, agressivité, impatience ou frustration,
- anxiété, agitation ou difficultés à se concentrer,
- insomnies ou troubles du sommeil,
- augmentation de l'appétit ou prise de poids,
- humeur dépressive,
- besoin impérieux de fumer (envies irrésistibles),
- fréquence cardiaque réduite,
- saignement des gencives ou ulcères de la bouche,
- étourdissements ou sensations d'ébriété,
- toux, gorge douloureuse, nez bouché ou écoulement nasal,
- constipation.

Si vous remarquez l'un de ces effets indésirables rares mais graves, arrêtez de prendre NICOTINE EG et contactez un médecin immédiatement (signes d'œdème de Quincke) :

- gonflements du visage, de la langue ou du pharynx,
- difficulté à avaler,
- urticaire et difficultés à respirer.

Très fréquent : pouvant affecter plus de 1 personne sur 10 :

- hoquets (particulièrement fréquents),
- maux de tête, nausées (envies de vomir),
- irritation de la gorge.

Fréquent : pouvant affecter jusqu'à 1 personne sur 10 :

- effets localisés tels qu'une sensation de brûlure, une inflammation de la bouche, une altération du goût,
- sécheresse de la bouche ou quantités accrues de salive,
- dyspepsie,
- douleur ou gêne au niveau du ventre (abdomen),
- vomissements, flatulence ou diarrhée,
- sensation de fatigue,
- hypersensibilité (allergie),
- picotements.

Peu fréquent : pouvant affecter jusqu'à 1 personne sur 100 :

- effets au niveau du nez tels que nez bouché, éternuements,
- nez qui coule,
- respiration sifflante (bronchospasme), ou impression que la respiration demande plus d'efforts que d'habitude (dyspnée), serrement de gorge,
- bouffées de chaleur (rougeurs du visage), ou transpiration excessive,
- effets au niveau de la bouche tels que fourmillements dans la bouche, inflammation de la langue, ulcères de la bouche, lésions de la muqueuse buccale, ou changements du son de votre voix, douleurs dans la bouche et la gorge, éructation, saignement des gencives,
- palpitations (sensibilité inhabituelle à vos battements de cœur), augmentation de la fréquence cardiaque, hypertension artérielle,
- éruptions et/ou démangeaisons (prurit, urticaire) cutanées,
- rêves anormaux,
- gêne et douleur thoraciques,
- faiblesse, sensation de malaise.

Rare : pouvant affecter jusqu'à 1 personne sur 1 000 :

- difficulté à avaler, diminution des sensations dans la bouche,
- haut-le-cœur.

Fréquence indéterminée : ne peut être estimée sur la base des données disponibles :

- vision floue, augmentation de la production de larmes (larmolement),
- sécheresse de la gorge, gêne au niveau de l'estomac, douleurs sur les lèvres,
- troubles du rythme cardiaque,
- rougeur de la peau,
- réactions allergiques comprenant le gonflement du visage et de la bouche (œdème de Quincke ou anaphylaxie).

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : www.signalement-sante.gouv.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale ? ↗

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption (<abréviation utilisée pour la date de péremption sur l'emballage, par exemple « EXP »>) indiquée sur le flacon et l'emballage extérieur. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

A utiliser dans les 6 mois suivant la première ouverture.

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement, en particulier le milieu aquatique dans le cas de la nicotine.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS ↗

Ce que contient NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale ↗

- La substance active est :

Nicotine..... 13,6 mg

Pour 1 mL de solution.

Une pulvérisation délivre 1 mg de nicotine dans 0,07 mL de solution.

- Les autres composants sont : propylèneglycol (E1520), glycérol (E422), éthanol anhydre, poloxamère 407, glycine (E640), bicarbonate de sodium (E500 (ii)), lévomenthol, arôme menthe (contient de l'alcool benzylique, du propylèneglycol (E1520), du pulégone), agent réfrigérant (contient du menthol, du menthol carboxamide, de l'huile essentielle, du propylèneglycol (E1520)), sucralose (E955), acésulfame potassique (E950), hydroxyde de sodium (E524), eau purifiée.

Pour les excipients à effet notoire, veuillez vous référer à la rubrique 2 « NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale contient de l'éthanol, du sodium, du propylène glycol et de l'alcool benzylique ».

Qu'est-ce que NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale et contenu de l'emballage extérieur ↗

Les présentations de NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale sont les suivantes :

i) Flacons de verre brun de 15 mL (type III) avec pompe pour pulvérisation mécanique et capuchon.

ou

ii) Flacons de verre brun de 15 mL (type III) à revêtement extérieur en plastique avec pompe pour pulvérisation mécanique et capuchon.

ou

iii) Flacons de verre brun de 15 mL (type III) avec pompe pour pulvérisation mécanique, placés dans un étui extérieur de protection en plastique avec capuchon.

Les parties visibles de la pompe pour pulvérisation sont les suivantes : actionneur en PP, capuchon de boîtier en PP, tube plongeur en PEBD/PP.

NICOTINE EG 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale est une solution limpide et incolore à brunâtre.

Chaque flacon contient 13,2 mL de solution, assurant au moins 150 pulvérisations. NICOTINE EG est disponible en boîtes de 1 ou 2 flacons.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ↗

EG LABO - LABORATOIRES EUROGENERICS

CENTRAL PARK
9-15 RUE MAURICE MALLET
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché ↗

EG LABO - LABORATOIRES EUROGENERICS

CENTRAL PARK
9-15 RUE MAURICE MALLET
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Fabricant ↗

SIMVIS PHARMACEUTICALS S.A.

ASKLIPIOU 4-6
KRYONERI, ATTIKI, 14568
GRÈCE

ou

STADA ARZNEIMITTEL AG

STADASTRASSE 2-18
61118 BAD VILBEL
ALLEMAGNE

ou

CLONMEL HEALTHCARE LTD.

WATERFORD ROAD, CLONMEL, CO. TIPPERARY
IRLANDE

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen ↗

Ce médicament est autorisé dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen sous les noms suivants : Conformément à la réglementation en vigueur.

[À compléter ultérieurement par le titulaire]

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est : ↗

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

Autres ↗

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

CONSEILS D'EDUCATION SANITAIRE :

S'arrêter de fumer le plus tôt possible entraîne des bénéfices immédiats pour la santé. Il n'est jamais trop tard pour arrêter de fumer même si on a fumé longtemps et beaucoup.

Dès que vous arrêterez de fumer:

- vous n'absorberez plus les substances irritantes et toxiques de la cigarette,
- vous pourrez constater certaines améliorations: disparition progressive des maux de tête, de la toux, de l'irritation de la gorge, des essoufflements,
- vous aurez souvent la satisfaction de retrouver un meilleur sommeil, la saveur des aliments, les odeurs et d'améliorer vos performances physiques,
- vous diminuerez vos risques de développer un cancer du poumon ou une maladie cardiovasculaire.

Par ailleurs, dans les maladies cardiaques ou artérielles (angine de poitrine, artérite des membres inférieurs...), il est particulièrement impératif de réussir à arrêter de fumer.

Qu'est-ce que la dépendance tabagique ?

La dépendance au tabac est double :

- Dépendance psychologique

Fumer une cigarette entraîne un rituel de gestes automatiques et répétitifs associé à des circonstances particulières (plaisir, réponse au stress, stimulation intellectuelle, soutien pour le moral, besoin du geste de convivialité). Il s'agit de la dépendance psychologique et comportementale.

- Dépendance physique

Le besoin de l'organisme en nicotine est dû aux effets de cette substance sur le système nerveux. Il s'agit de la dépendance physique. La non-satisfaction de ce besoin entraîne une sensation de manque (voir description dans le chapitre « Comment surmonter votre dépendance physique ? »).

Les substituts nicotiques visent à traiter cette dépendance.

Comment surmonter votre dépendance psychologique ?

- L'arrêt complet du tabac est nécessaire pour augmenter vos chances de succès, mais de plus :
- choisissez un jour J dans la période qui vous paraît la plus favorable,
- jetez votre dernier paquet de cigarettes, votre briquet et rangez vos cendriers,
- dans un couple de fumeurs, il est préférable que la tentative d'arrêt soit faite en même temps par les deux conjoints.

- Prévenez vos proches et vos collègues de travail que vous cessez de fumer. Demandez-leur de respecter votre décision (ne pas fumer près de vous, ne plus vous proposer de cigarettes).
- Préparez-vous à faire face au désir de fumer. Il peut survenir brutalement et de manière intense surtout pendant les premières semaines après l'arrêt du tabac, mais ne dure pas plus de 3 ou 4 minutes.

Vous devez prévoir ce que vous ferez dans ce cas-là et agir très vite pour ne pas « craquer » comme par exemple :

- boire un grand verre d'eau,
- mâcher un chewing-gum,
- compter jusqu'à 100,
- faire quelques respirations profondes,
- sortir de la pièce,
- changer d'activité...

Évitez les situations associées à la prise de cigarettes (café, apéritif,...), évitez les tentations (installez-vous avec les non-fumeurs).

Trouvez des compensations à la cigarette (loisirs, sport, activité culturelle...).

Comment surmonter votre dépendance physique ?

Si vous êtes dépendant à la nicotine, le succès de votre démarche peut nécessiter l'utilisation de substituts nicotiniques. Afin d'évaluer votre niveau de dépendance, le test de Fagerström vous est proposé.

TEST DE FAGERSTROM

Combien de temps après votre réveil fumez-vous votre première cigarette ?	
<ul style="list-style-type: none"> • dans les 5 minutes : 3 • de 6 à 30 minutes : 2 • de 31 à 60 minutes : 1 • après 60 minutes : 0 	
Trouvez-vous difficile de ne pas fumer dans les endroits où c'est interdit ?	
<ul style="list-style-type: none"> • oui : 1 • non : 0 	
A quelle cigarette de la journée vous serait-il le plus difficile de renoncer ?	
<ul style="list-style-type: none"> • la première : 1 • une autre : 0 	
Combien de cigarettes fumez-vous par jour ?	
<ul style="list-style-type: none"> • 10 ou moins : 0 • 11 à 20 : 1 • 21 à 30 : 2 • 31 ou plus : 3 	
Fumez-vous à un rythme plus soutenu le matin que l'après-midi ?	
<ul style="list-style-type: none"> • oui : 1 • non : 0 	
Fumez-vous lorsque vous êtes si malade que vous devez rester au lit presque toute la journée ?	
<ul style="list-style-type: none"> • oui : 1 • non : 0 	
TOTAL DES POINTS	

Score de 0 à 2 : vous n'êtes pas dépendant à la nicotine.

Vous pouvez arrêter de fumer sans avoir besoin de substitut nicotinique.

Si toutefois vous redoutez cet arrêt, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin.

Score de 3 à 4 : vous êtes faiblement dépendant à la nicotine.

Score de 5 à 6 : vous êtes moyennement dépendant à la nicotine.

L'utilisation de substituts nicotiniques va augmenter vos chances de réussite.

Prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin afin qu'il vous aide à choisir le traitement le plus adapté à votre cas.

Score de 7 à 10 : vous êtes fortement ou très fortement dépendant à la nicotine.

L'utilisation de substituts nicotiniques est recommandée pour vous aider à surmonter cette dépendance à la nicotine. Ce traitement doit être utilisé à dose suffisante et adaptée.

Prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin, éventuellement dans le cadre d'une consultation spécialisée d'aide au sevrage tabagique.

Les troubles liés au sevrage peuvent persister longtemps et la durée du traitement devra être suffisante le plus souvent de un à trois mois.

Si vous ressentez, malgré le traitement, une sensation de « manque » persistante comme notamment :

- besoin impérieux de fumer,
- irritabilité, troubles du sommeil,

- agitation ou impatience,
- difficulté de concentration.

Prenez l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien car une adaptation des doses peut être nécessaire.

Comment vous faire aider ?

• Le soutien des professionnels de santé

L'accompagnement, les conseils, le suivi que peuvent vous apporter votre médecin ou votre pharmacien seront précieux pendant les six premiers mois de votre arrêt du tabac. Vous pouvez aussi recourir à une consultation spécialisée d'aide au sevrage tabagique, en particulier si vous avez déjà échoué.

• Le soutien psychologique

Arrêter de fumer nécessite un environnement familial et social favorable. Si vous craignez que les difficultés soient trop importantes, un soutien psychologique ou un traitement temporaire peut vous aider.

• La diététique

Dans les mois qui suivent l'arrêt du tabac, vous constaterez peut-être une prise de poids modérée. Si vous avez des inquiétudes dans ce domaine, vous pouvez vous adresser à un professionnel de santé qui saura vous conseiller.

Vous avez recommencé à fumer, pourquoi ?

Considérez cette rechute comme un accident de parcours, comme un événement normal qui permet d'apprendre : la rechute n'est pas un échec.

Analysez les raisons pour lesquelles vous avez repris le tabac.

• A cause de la dépendance physique

Celle-ci peut avoir été mal prise en compte ou bien réapparaître au bout de plusieurs mois, à l'occasion, par exemple, de séjours prolongés dans des atmosphères enfumées.

• A cause d'une prise de poids jugée excessive

Il sera sans doute nécessaire de modifier un peu vos habitudes alimentaires avant votre prochaine tentative d'arrêt du tabac.

• A cause d'une baisse de motivation. à cause d'un événement douloureux ou d'une période difficile, à cause de difficultés psychologiques apparues à l'arrêt du tabac (dépression, anxiété...), à cause d'une situation très tentante. Comprenez la raison de cette rechute pour la prévenir si possible lors de votre prochaine tentative.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à demander conseil auprès d'un professionnel de santé ou à recourir à une consultation spécialisée d'aide au sevrage tabagique.

Si vous avez recommencé à fumer, ne vous découragez pas, l'expérience montre que vos chances de succès augmentent après une ou plusieurs tentatives d'arrêt.

[Retour en haut de la page](#) ↗

